

"Déclaration constitutive du conseil local provisoire pour gérer les affaires de la ville de Sidi Bou Ali"

Suite à la décision de confier à Mohamed Ghannouchi, la mission de former un nouveau gouvernement chargé d'organiser les nouvelles élections présidentielles dans le pays ;

Après le vide administratif et de gestion dans les villes de Sidi Bou Ali, Wilaya de Sousse ;

Nous, citoyens de la ville de Sidi Bou Ali rassemblés à la "Place du Peuple", déclarons :

- Nous rejetons cette décision qui se base sur une Constitution antidémocratique et impopulaire, et qui ne garantit pas les droits de toutes les sensibilités nationales dans le pays.
- Nous refusons la domination du parti au pouvoir et la poursuite de son contrôle de la vie politique du pays, à travers ses symboles et ses valets dans le gouvernement,
- Nous élisons, d'une façon publique, un Conseil local temporaire pour qu'il gère les affaires de la cité et travaille dans le cadre de la coordination régionale et nationale. Le rôle de celui-ci est de permettre de retrouver un fonctionnement normal de la vie civile, économique, culturelle et politique du pays, jusqu'à ce qu'une nouvelle Constitution visant une société démocratique et populaire ouvre la voie à des élections assurant la dévolution pacifique du pouvoir et sans aucun monopole, permettant la représentation de l'ensemble des composantes de la société.

Les fonctions de ce Conseil sont :

- La formation de comités de sécurité pour protéger les quartiers ;
- Aider à reprendre la vie économique quotidienne et à assurer les nécessités de la vie quotidienne des citoyens,
- Assurer la réouverture des institutions civiles (banques, hôpitaux, municipalités, écoles, instituts,...)
- Assurer la propreté de la ville
- Coordonner avec les conseils locaux et régionaux formés.
- Communiquer et assurer la liaison avec l'armée nationale tant qu'elle est la seule institution qui veille, aujourd'hui, sur le pays,

Nous décidons de nous répartir sur les comités suivants :

- Comité de la propagande et des médias ;
- Comité de la communication avec l'Armée nationale ;
- Comité de la protection des quartiers ;
- Comité de la propreté de la ville ;
- Comité de la logistique ;
- Comité de sensibilisation, d'orientation et de culture.

Texte traduit par Mohamed Amami.